



TEXTE n° 405
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020

13 février 2020

PROPOSITION DE LOI

*relative au **financement des infrastructures de téléphonie mobile.***

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 13 février 2020.

Le Président,

Signé : RICHARD FERRAND

Voir les numéros : 2549 et 2649.

ISBN 978-2-11-158049-7



9 782111 580497

ISSN 1240 - 8468

Imprimé par l'Assemblée nationale